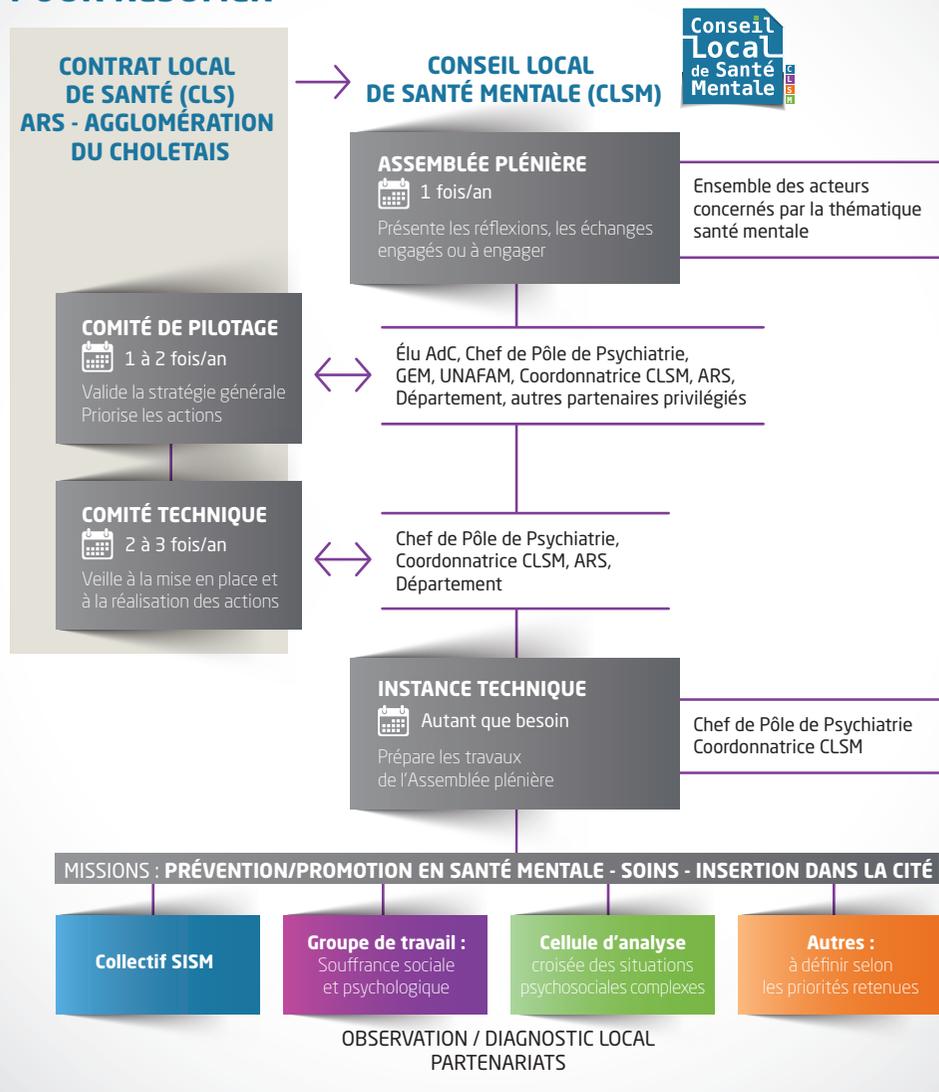


POUR RÉSUMER



Direction de la Communication - Ville de Cholet/AdC - juin 2018

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Sophie LANDREAU
Coordonnatrice
du Conseil Local de Santé Mentale
Service Développement Social et Emploi
Agglomération du Choletais
02 44 09 25 90
slandreau@choletagglomeration.fr



Conseil Local de Santé Mentale

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE DE L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Le partenariat développé entre les élus locaux, les secteurs de psychiatrie et les professionnels du secteur social depuis de nombreuses années a motivé la création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) conçu comme une instance de concertation et de coordination, résolument partenariale et participative.

Le Conseil Local de Santé Mentale de l'Agglomération du Choletais est un dispositif porté par la collectivité sur les communes de son territoire d'intervention.

Il vise à favoriser une meilleure efficacité de la politique menée en matière de santé mentale dans le but d'améliorer le parcours de soins et l'intégration sociale des personnes en situation de souffrance ou de handicap psychique.

Depuis le 21 septembre 2015, les missions du CLSM s'inscrivent dans le cadre du Contrat Local de Santé, signé entre l'Agglomération et l'ARS. Cette contractualisation vient soutenir la dynamique locale engagée sur le territoire du Choletais dans le champ de la santé mentale.

Le Choletais
L'audace pour réussir

CLSM QUELLE DÉFINITION ?

Le CLSM est un espace de concertation et de coordination entre :

- les services de psychiatrie publique
- les élus locaux
- les usagers
- les aidants
- et tous les acteurs concernés par les questions de santé mentale : professionnels du soin, du social, du médico-social, de l'emploi, du logement, les forces de l'ordre, les associations...

Le CLSM favorise le décloisonnement des pratiques des différents champs professionnels qui œuvrent autour des questions de santé mentale.

Il mène son action sur un territoire de proximité.

CLSM QUELS OBJECTIFS ?

Le CLSM s'est construit autour de **3 objectifs prioritaires**

FINALITÉ :

Améliorer le parcours de soins et l'intégration sociale des personnes en situation de souffrance et/ou de handicap psychique



CLSM QUELLES MISSIONS ?

- Mettre en place une **observation en santé mentale** : Connaître et partager l'état des ressources existantes sur le territoire ainsi que les besoins et difficultés repérés par les acteurs de terrain
- Développer la **coordination et la coopération** entre les différents acteurs, accompagner les professionnels pour optimiser la prise en charge des personnes
- Définir **des priorités et une stratégie locale** répondant aux besoins de la population
- **Accompagner et soutenir** les initiatives locales

CLSM QUELLE GOUVERNANCE ?

Le CLSM s'organise autour d'une instance plénière annuelle, d'un comité de pilotage et d'un comité technique intégrés au Contrat Local de Santé (CLS), alimentés par des groupes de travail mis en place à partir de priorités communes.

DES GROUPES DE TRAVAIL EN ACTION AU SEIN DU CLSM

Chaque CLSM développe une démarche propre aux caractéristiques et aux besoins de son territoire. Les actions peuvent évoluer en fonction des priorités définies.

Les actions actuellement menées par le CLSM Choletais sont :



Le collectif "Semaine d'Information sur la Santé Mentale" (SISM)

Composé de l'UNAFAM, du Centre Hospitalier de Cholet, du GEM Soleil, et de l'Agglomération du Choletais, le collectif SISM organise chaque année au mois de mars des manifestations dans le cadre national de la "Semaine d'Information sur la Santé Mentale", avec un objectif de déstigmatisation (Ciné-débat, manifestations grands publics...).



Le groupe de travail "Souffrance sociale et psychologique"

Composé de professionnels du champ du soin, du social et de l'insertion, le groupe de travail a pour but de renforcer l'interconnaissance des acteurs de terrain pour améliorer l'orientation et la prise en charge des personnes en situation de souffrance psychique.



La cellule d'analyse croisée des situations psychosociales complexes

Conçue comme une instance de réflexion, la cellule repose sur les regards croisés de différents professionnels autour de l'analyse et du traitement de situations nécessitant une veille commune, et pour lesquelles toutes les premières tentatives de solutions ont trouvé leur limite.

Pour saisir la cellule ou toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter la coordonnatrice du CLSM.